



HAL
open science

Tesnière lecteur de Damourette et Pichon et de Benveniste

Michel Arrivé

► **To cite this version:**

Michel Arrivé. Tesnière lecteur de Damourette et Pichon et de Benveniste. Françoise Madray-Lesigne et Jeannine Zappela. LUCIEN TESNIÈRE AUJOURD'HUI, PEETERS, Louvain, pp.53-60, 1995. halshs-00851702

HAL Id: halshs-00851702

<https://shs.hal.science/halshs-00851702>

Submitted on 16 Aug 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

TESNIERE LECTEUR DE DAMOURETTE ET PICHON ET DE
BENVENISTE

(communication de Michel Arrivé)

Les références de Tesnière à ses devanciers sont nombreuses, explicites et toujours d'une grande précision — ce qui n'est pas constamment le cas dans les publications de cette époque déjà un peu ancienne : nos prédécesseurs n'avaient pas tous, entre les deux guerres et dans l'immédiat après-guerre, nos scrupules bibliographiques. Sans tomber dans l'obsession, Tesnière portait une grande attention à l'indication de ses dettes. Il faudrait faire l'inventaire exhaustif de ces références : on obtiendrait ainsi, sous l'aspect bibliographique, un panorama du paysage théorique des *Éléments*. Il réserverait peut-être quelques surprises. Si j'ai bien lu, Saussure n'est nommément allégué qu'une seule fois (p. 17), mais pour un problème fondamental, celui du "caractère linéaire de la chaîne parlée":

"La notion de chaîne parlée (chaîne des sons, chaîne de la parole entendue, chaîne acoustique, chaîne phonique) est une des conceptions les plus profondes et les plus fécondes de Ferdinand de Saussure. V. son *Cours de linguistique générale* publié par Bally et Sechehaye, pp. 65-67 et 79 sqq." (*Éléments*, p 17, note 1).

En prenant connaissance de ces deux références, les bons connaisseurs de Saussure remarqueront peut-être avec la même surprise que moi que le passage capital du *Cours* sur ce sujet — celui qui met en place le "Second principe" du signe: "le caractère linéaire du signifiant" (p. 103) — n'est pas cité. Il y a lieu à s'interroger là-dessus. Pour ma part, j'avoue ma perplexité. Car Tesnière affirme bien, dans la lignée exacte du passage de Saussure sur le "caractère linéaire du signifiant", la disjonction entre l'ordre linéaire des phonèmes et l'ordre éventuellement non linéaire des "idées" dont ils sont les "signes":

"Le caractère linéaire de la chaîne parlée n'apparaît pas d'emblée. C'est que, dans une langue que nous connaissons, nous associons involontairement aux sons de la chaîne parlée un sens qui accapare notre attention et nous en masque la véritable nature. Il en va tout autrement dans une langue que nous ne connaissons pas, car nous y percevons la chaîne parlée dans son essence élémentaire, purement acoustique, indépendamment de toute sa superstructure sémantique" (p. 17-18)

Il s'agit donc sans doute d'une divergence purement terminologique. L'usage du terme *signifiant* a pu paraître bizarre à Tesnière, qui lui substitue généralement, selon l'usage courant, le mot *signe*. Quoiqu'il en soit de ce problème, les analyses du chapitre 5 (p. 17-19), sur les modalités de l'intervention du temps dans la langue, et celles du chapitre 6 (p. 19-20) sur les relations entre "ordre structural et ordre linéaire" sont d'une extrême acuité:

"Nous pouvons dire [...] que **parler** une langue, c'est en transformer l'ordre structural en ordre linéaire, et inversement que **comprendre** une langue, c'est en transformer l'ordre linéaire en ordre structural" (p. 19)

La réflexion sur ce dernier problème est sans doute l'une des plus importantes de la pensée de Tesnière, et je constate avec satisfaction qu'elle va donner lieu à une communication, celle d'Henri Portine. Tesnière consacre à la mise en place théorique du

problème le chapitre 7 (p. 21-22), intitulé de façon pleinement explicite "Antinomie de l'ordre structural et de l'ordre linéaire". Cette réflexion s'inscrit à l'évidence dans la lignée du *Cours de linguistique générale*, et Saussure, en dépit de l'unicité de la référence faite à son nom, doit être compté au nombre des linguistes qui ont le plus profondément influencé la pensée de Tesnière.

D'autres présences sont notables dans l'inventaire des linguistes allégués par Tesnière: celles de Bally (sans doute la plus importante), Jakobson, Meillet, Vendryès, Dauzat (notamment pour l'une de ses chroniques du *Monde*, p. 384), Gougenheim, Brunot (souvent de façon discrètement critique), Guillaume et de nombreux autres — sans parler des innombrables linguistes de terrain utilisés pour les langues qui ont fourni les exemples. Quelques présences, au premier abord un peu étonnantes, n'en sont pas moins significatives. Ainsi Tesnière avait visiblement de l'estime pour Georges Galichet, auteur — aujourd'hui un peu oublié, quoique sans doute injustement — d'un *Essai de grammaire psychologique* et d'une *Physiologie de la langue française*. Il cite souvent avec éloge les écrits d'André Moufflet *Contre le massacre de la langue française*, qu'il faudrait sans doute relire, en dépit de leur titre agressivement puriste. Les absences ne sont pas moins pertinentes: la linguistique américaine est occultée: Tesnière ne cite Boas — p.176 — que par l'intermédiaire de Benveniste. De Chomsky, Tesnière n'a naturellement pas pu connaître même les premiers travaux. L'école danoise n'est représentée que par une allusion cursive à Brøndal. Mais Hjelmslev n'est pas cité. Parmi les Français, il ne me semble pas que Martinet soit de quelque façon allégué. Je précise cependant que les résultats de ce bref sondage sont rendus incertains, spécifiquement pour les linguistes que je donne comme non cités, par l'absence d'un index des noms et d'une bibliographie. De ce fait, il n'est pas impossible que je donne comme totalement absents des linguistes fugitivement allégués.

Après Bally, et sans doute avant Saussure, il semble bien que les linguistes qui ont le plus profondément influencé Tesnière soient d'une part l'illustre monstre dicéphale constitué par le couple Damourette et Pichon, et d'autre part, sans doute surtout, Émile Benveniste, naturellement pour ceux de ses travaux qu'il a pu connaître: essentiellement les *Origines de la formation des noms en indo-européen*, *Noms d'agent et noms d'actions en indo-européen* et l'illustre article de 1947 sur la "Structure des relations de personne dans le verbe".

Le plan à suivre pour présenter les faits étudiés semble s'imposer de lui-même avec une absolue simplicité: présenter d'abord les apports à Tesnière de Damourette et Pichon, ensuite ceux de Benveniste. C'est effectivement ce que je ferai. Il se trouve cependant que sur un point capital — celui de la personne grammaticale — les enseignements des trois linguistes se rejoignent dans l'utilisation qui en est faite par Tesnière. J'ajouterai donc aux deux premières parties de mon texte un troisième développement, dans lequel je tenterai de décrire la façon dont Tesnière opère la synthèse des deux théories sur lesquelles il s'appuie.

*

* *

1. Tesnière lecteur de Damourette et Pichon.

On sait à quel point Tesnière est soucieux de construire une terminologie à la fois explicite, transparente et conforme aux réalités linguistiques qu'elle désigne. On le voit donc sans surprise applaudir aux efforts parallèles qu'ont faits, peu avant lui, les auteurs de l'*Essai de grammaire de la langue française*. On sait qu'ils avaient envisagé un *Glossaire des termes spéciaux ou de sens spécial employés dans l'ouvrage*. Après la mort des deux grammairiens, ce *Glossaire* a été réalisé par Henri Yvon, et publié en 1950. Tesnière ne s'associe pas le moins du monde aux critiques qui sont fréquemment formulées à l'égard des innovations terminologiques — pourtant, il faut l'avouer, parfois assez pittoresques, et non dénuées, sans doute, d'intentions provocatrices — de ces deux devanciers. Il va même jusqu'à critiquer ces critiques (notamment p. 116), et il fait le meilleur accueil au *strument* de l'*Essai*, apte selon lui, à désigner la notion de *mot-vide*:

"Damourette et Pichon disent très heureusement des "struments", d'autres ont proposé "mots-charnières"" (p. 53, note 1).

Il ne va cependant pas jusqu'à adopter *strument* dans sa propre terminologie, et continue à lui préférer la contestable notion de *mot vide*. Il sait pourtant — il le dit explicitement p. 54 — que l'opposition des mots pleins et des mots vides, empruntée, par l'intermédiaire de Vendryès à la terminologie de la "stylistique" du chinois, ne vaut pleinement que pour cette langue (ou celles du même type). Il ne tombe donc que de façon partielle sous le coup des critiques qui, peu après la publication des *Éléments*, seront portées, mais de façon générale, contre la notion de mot-vide par Georges Gougenheim¹ puis par Bernard Pottier², dont aucun cependant ne cite les *Éléments*. Il est vrai que l'ouvrage venait tout juste de paraître au moment où, vraisemblablement, s'écrivaient les deux articles.

Damourette et Pichon tirent de la notion traditionnelle d'auxiliaire — qu'ils conservent — la notion d' *auxilié*, définie par Yvon (*Glossaire*, sv) avec une grande simplicité: c'est un "verbe aidé dans sa conjugaison par un autre verbe". Tesnière est séduit par ce terme, et l'introduit sans barguigner dans sa propre terminologie:

"Un temps composé est une symbiose formée de deux mots, dont l'un, appelé **auxiliaire**, est le morphème qui assure la fonction structurale, tandis que l'autre appelé **auxilié**, est le sémantème qui assure la fonction sémantique" (p. 47)

Une note précise l'origine du terme *auxilié*:

"Le terme a été introduit par Damourette et Pichon dans leurs ouvrages. Précis et commode, il mérite de passer dans la pratique de l'enseignement" (p. 47, note 2).

L'intérêt de Tesnière pour Damourette et Pichon outrepassa le plan de la terminologie. Il apprécie leur attitude libérale à propos de la "retranslation du participe au moyen du translatif *celui*" (p. 490). Il est exact en effet que Damourette et Pichon (t. II, p. 179) ont de l'indulgence, à l'inverse des puristes et notamment de la *Grammaire de l'Académie*, pour les constructions du type "la somme à payer est *celle indiquée* au compteur", où effectivement le participe *indiquée*, résultat de la translation d'un verbe en adjectif, se trouve, sous l'effet du translatif *celui*, retransféré en substantif.

Le plus important toutefois est à l'évidence l'emprunt à Damourette et Pichon d'un pan entier de leur appareil théorique: l'analyse de la négation, ou, pour être fidèle

¹"Y a-t-il des prépositions vides en français?" *Le Français moderne*, XXVII, 1959, p. 1-25.

²"Sur le système des prépositions", *Le Français moderne*, XXIX, 1961, p. 1-6.

aux conceptions des auteurs, de ce qui s'y substitue en français. On se souvient en effet que le point de départ de leur réflexion consiste à poser que "la notion de négation est en réalité absente de la pensée-langage [on admirera ce beau néologisme composé, qui révèle le monisme intransigeant des auteurs, M.A.] du français de nos jours" (t. I, p. 146). Ainsi s'explique peut-être un fait qui m'a souvent étonné: beaucoup d'ouvrages récents sur la négation s'épargnent l'utilisation de Damourette et Pichon: le dernier que j'aie eu sous les yeux — par ailleurs excellent: c'est celui de Bruno Callebaut³ — les fait bien apparaître (quoique sous la forme d'articles antérieurs à *L'Essai*) dans la bibliographie, mais ne les allègue pas dans ses analyses. C'est peut-être qu'il prend Damourette et Pichon à la lettre: s'ils posent qu'il n'y a pas de négation en français, pourquoi diable un spécialiste de la négation du français irait-il les lire? Faut-il généraliser, et aller à prétendre que les théoriciens contemporains de la négation négligent quelque peu les deux vieux maîtres? Et peut-être négligent un peu, dans la foulée, la duplicité — au sens étymologique du mot — de la négation française? C'est un pas que je ne franchirai pas, faute d'information suffisamment étendue sur la bibliographie récente du problème... Mais les quelques sondages que j'ai pu faire çà et là me donnent bien envie de le franchir.

La duplicité, on l'a compris, est précisément ce qui intéresse Damourette et Pichon. Dans leur jargon, deux taxioèmes, c'est deux taxèmes. Traduit en patois saussurien, deux signifiants, c'est deux signifiés. Le premier, *ne*, est le taxème du taxème de la *discordance*. A ce titre, il se rencontre, sous le nom traditionnel de "*ne* explétif", dans des constructions où il n'a rien de négatif. Le second, *pas* et ses différents substituts, marque la *forclusion*. C'est la combinaison de ces deux taxèmes qui fournit au français ce qui lui tient lieu de négation.

Ce n'est pas le lieu d'épiloguer ici sur la validité de cette analyse. Je n'ignore pas que la notion de *discordance* a donné lieu, par exemple de la part de Martin⁴, à d'intéressantes critiques. C'est un fait que Damourette et Pichon sont assez désinvoltes sur le problème des objets entre lesquels s'établit la discordance: ils se contentent d'énumérer cas par cas une série impressionnante de types d'exemples en cherchant à chaque fois — et, il faut l'avouer, en trouvant toujours, sans acrobaties trop périlleuses — le point où se situe la discordance. Martin, en somme, va dans leur direction, mais cherche à unifier la notion de discordance en la repérant à chaque fois entre des mondes distincts. Quoiqu'il en soit des objets entre lesquels s'institue la discordance, il subsiste au moins un argument fort en faveur de la notion même: la différence qui s'observe entre les comparatives d'inégalité, où le *ne* discordantiel est à peu près constant, et les comparatives d'égalité, où il est parfaitement insolite⁵.

Tesnière annonce qu'il adopte "sans réserve" la théorie de la négation formulée par l'*Essai* (p. 224). Ce n'est pas tout à fait exact. Il lui apporte quelques retouches et quelques compléments. Il m'apparaît que ces modifications sont au nombre de trois:

1) On sait que Damourette et Pichon sont d'humeur assez peu comparatiste, même s'il leur arrive d'alléguer le latin (souvent à titre de métalangue, pour faire

³ *La négation en français contemporain. Une analyse pragmatique et discursive*, Brussel, AWLSK, 1991.

⁴ "Pour une approche sémantico-logique du *ne* dit "explétif"", *Revue de linguistique romane*, 48, 1984, p. 99-121.

⁵ Martin reconnaît qu'elles lui font difficulté. Et Müller, dans un travail antérieur (1976) ne les prend pas en compte.

comprendre par exemple les phénomènes d'ambiguïté d'une phrase française) et quelques autres langues, généralement indo-européennes. Ils sont en même temps animés d'un nationalisme linguistique nettement caractérisé: il est fréquent de les voir mettre en valeur les spécificités, et, généralement, les éminentes qualités, de la langue française, sans trop se poser la question des langues par rapport auxquelles se manifeste cette supériorité. C'est ce qui s'observe dans leur analyse de la négation (notamment t. I, p. 144), où ils mettent en valeur l'extrême "délicatesse", l'incomparable "finesse" — ce sont leurs mots — du fonctionnement combiné du discordantiel et du forclusif, par rapport à la "grossièreté", la "vulgarité" — ce sont toujours leurs mots — de la négation "brute". A l'inverse, la réflexion de Tesnière s'appuie de façon constante sur des comparaisons entre langues différentes, et ne comporte pas d'appréciations axiologiques sur leurs mérites hiérarchisés. Il remarque donc, sans en faire une critique explicite, que le français est loin d'être la seule langue à comporter une négation à double détente: il cite la réalisation florentine de l'italien et le breton. On sait qu'il existe de nombreuses langues où la négation se marque par deux termes (Hagège, dans *La structure des langues*, évalue leur proportion à 17%). Mais il n'est pas toujours évident que ces deux termes soient autre chose que les deux éléments d'un morphème discontinu.

2) Le second point de divergence entre les deux théories est beaucoup plus important. Damourette et Pichon ne s'intéressent guère au problème de la place respective du discordantiel et du forclusif. D'une façon qui paraît même franchement bizarre, ils analysent les exemples classiques du type *Je n'en finirai jamais* en commençant par le forclusif et en terminant par le discordantiel:

"*En finir* n'appartient pas à la réalité temporelle que j'aperçois, et d'autre part cela serait en discordance avec cette réalité. Je ne perçois aucun signe qui permette de pronostiquer que *j'en finisse* (forclusif). Bien plus, que *j'en finisse* serait en discordance avec toute l'ambiance dans laquelle je baigne" (t. I, p. 143).

La description inverse l'ordre d'intervention des deux termes, comme si cet ordre était complètement dépourvu de pertinence, comme si les deux éléments intervenaient synchroniquement, et non dans la diachronie du discours. Inversement, Tesnière pose que la discordance et la forclusion interviennent successivement, conformément à l'ordre qui est généralement conféré à leurs taxionomes dans l'enchaînement linéaire de la phrase:

"Le discordantiel ne forme pas à lui seul la négation. Il la **prépare** seulement. Et c'est ensuite le forclusif qui la réalise. Le mécanisme pourrait se comparer à l'ensemble musical constitué par une **dissonance** (discordantiel) et par sa résolution dans une **consonance** (forclusif)". (p. 224).

C'est cette attention à l'ordre d'intervention des deux termes qui explique le fait que, de façon absolument insolite — et même unique, à une exception près — dans les *Éléments*, la phrase négative ne donne pas lieu à un stemma syntaxique, mais à une représentation linéaire (schéma 205, p. 225), qui pose le discordantiel avant le forclusif.⁶

Mais naturellement il existe de nombreux cas où le forclusif apparaît avant le discordantiel: c'est notamment ce qui s'observe avec les pronoms quantitatifs sujets: *personne ne m'aime*, *rien ne va plus*. Damourette et Pichon, dans leur belle indifférence à la question de l'ordre des deux éléments, ne prennent même pas la peine, si j'ai bien lu, de signaler le fait comme faisant difficulté. Pour Tesnière, il reste problématique. Le seul élément d'explication qu'il donne est de caractère syntaxique, et fait intervenir

⁶ Il faut toutefois remarquer, après Barnicaud et *alii*, 1967, que Tesnière a des propos quelque peu imprudents sur "l'anticipation de la négation" avec les verbes modaux.

l'opposition entre le forclusif *nucléaire* (*Alfred ne frappe personne*) et le forclusif *connexionnel* (*Alfred ne chante pas*). Cette distinction lui permet d'analyser avec rigueur les cas où le même forclusif, *pas*, fonctionne tantôt avec une valeur connexionnelle (*un honnête homme ne ment pas*: le forclusif porte sur la connexion des éléments de la phrase) tantôt avec une valeur nucléaire (*pas un honnête homme ne ment*: le forclusif affecte le nucléus *un honnête homme*) (p. 228). Elle lui permet surtout de rendre compte syntaxiquement des cas d'inversion de l'ordre habituel du discordantiel et du forclusif. En effet, quand il est nucléaire, le forclusif "se construit comme un mot particulier quelconque, et peut par conséquent se trouver placé avant ou après le discordantiel *ne*, lequel se place invariablement avant le verbe" (p. 227). Ainsi s'explique l'antéposition du forclusif nucléaire *personne* dans *personne ne chante*, où il est prime actant, et de ce fait nécessairement antéposé au verbe. Il est toutefois à remarquer que Tesnière passe sous silence les cas du type *jamais je n'en finirai*, où *jamais*, est bien, certes, un négatif nucléaire, mais, contrairement au substantif prime actant qu'est *personne*, n'a aucune raison syntaxique d'être antéposé au discordantiel, comme suffit à le prouver le fait qu'il peut aussi bien apparaître après lui: *je n'en finirai jamais*. D'autre part, il ne s'interroge pas explicitement sur le fait que ces phénomènes d'inversion du forclusif entrent en contradiction avec sa théorie d'une négation linéairement (c'est-à-dire temporellement) orientée: si le forclusif "réalise" la négation "préparée" par le discordantiel, comment se fait-il que, dans de nombreux cas, le forclusif intervienne avant le discordantiel? Dépourvu de sa fonction de "préparation", de quelle fonction celui-ci est-il alors chargé?

Est-il possible de donner un sens à la divergence entre *l'Essai* et les *Éléments* sur ce problème de l'ordre des deux éléments de la négation française? Est-il possible de faire parler le silence observé par Tesnière sur les cas où l'inversion de l'ordre habituel n'est pas conditionnée par la syntaxe? Peut-être imprudemment, je serais tenté de voir dans le premier fait l'ébauche d'une théorie énonciative de la négation. Si le discordantiel et le forclusif apparaissent généralement dans cet ordre, c'est qu'ils constituent les marques de deux opérations énonciatives dont la seconde présuppose la première: il serait impossible de procéder à l'opération de forclusion sans avoir préalablement procédé à celle de discordance. Ce qui s'accorderait bien avec la métaphore musicale: l'établissement de la consonance présuppose une dissonance préalablement installée. Ou encore, plus explicitement: "il ne saurait évidemment être question de raccrocher quelque chose qui n' a pas été préalablement décroché" (p. 225). Quant au second fait — le silence auquel il se résout — je suis tenté de le lire comme l'indice de son embarras devant les faits qui semblent mettre en échec cette théorie des deux opérations successives.

3) Le point de vue comparatiste adopté par Tesnière a le nouvel avantage de lui faire apparaître avec clarté, et dénommer par une métaphore pertinente, des faits qui sont, bien sûr, vus et décrits par Damourette et Pichon, mais au coup par coup, et sans effort de systématisation. Il s'agit, dans le chapitre 96 des *Éléments*, de l'opposition entre la "négation perméable" et la "négation imperméable". Je ne peux naturellement que citer la phrase déterminante qui introduit le problème, avec une clarté qui fait comprendre immédiatement le sens donné à la métaphore:

"L'imperméabilité des négations rend très délicat d'exprimer dans les langues où elle existe des phrases du type de fr. *personne n'a jamais rien dit nulle part à ce sujet*, puisque tous les mots négatifs qu'il est nécessaire d'y accumuler entrent immédiatement en conflit en s'annulant" (p. 235).

On l'a compris: ce n'est pas absolument sans réserves ni retouches que Tesnière, contrairement à ce que sa modestie lui fait dire, retient l'enseignement de l'*Essai* sur la négation. Sur chacun des trois points que j'ai abordés, il m'apparaît que les apports de Tesnière sont d'une extrême pertinence, même si on peut regretter l'absence d'approfondissement sur le problème de la linéarité de la négation. Car sur ce point, il y a opposition tranchée entre la position de l'*Essai* et celle des *Éléments*. Si je ne me trompe pas, Damourette et Pichon ne voient dans la discordance et la forclusion rien d'autre que des taxièmes, c'est-à-dire de simples contenus grammaticaux, même si certaines de leurs analyses de détail laissent pressentir une conception énonciative. Tesnière me semble s'approcher de plus près de cette conception, même si elle achoppe sur les faits où l'ordre d'apparition des deux éléments de la négation ne correspond pas à l'ordre d'intervention des opérations qu'ils marquent.

*
* *

2. Tesnière lecteur de Benveniste.

Tesnière cite de Benveniste des travaux qui s'échelonnent entre 1935⁷ (date de publication, chez Maisonneuve, des *Origines de la formation des noms en indo-européen*) et 1948 (date de publication, toujours chez Maisonneuve, de *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen* et de l'article sur "Un emploi du relatif dans l'Avesta"). L'article "Structure des relations de personne dans le verbe" est réellement paru en 1947, dans le *BSLP* daté fictivement daté de 1946.

Les questions pour lesquelles Benveniste est convoqué par Tesnière dans les *Éléments* sont, par ordre d'extension croissante, les trois suivantes: le problème de l'infinitif et certains problèmes connexes de la translation verbe — substantif ; le problème général de la translation; enfin le problème de la structure actantielle.

Pour l'infinitif, Tesnière s'appuie brièvement et assez allusivement sur *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen* pour marquer le caractère "non unitaire" (p. 418) de l'infinitif, qui comporte à la fois des caractères nominaux et verbaux. Plus explicitement, il fait allusion, p. 375, puis 424, au fait, analysé par Benveniste, que certains noms d'action, résultant de la translation d'un verbe, continuent toutefois, comme le verbe qu'ils étaient précédemment, à se construire, en sanskrit et en avestique, avec un complément à l'accusatif. C'est aux yeux de Tesnière un phénomène de retard dans l'affaiblissement des possibilités connexionnelles d'un éléments transféré, qui conserve celles du transférende d'où il est issu. Pour citer un fait comparable, quoique d'assez loin, dans la syntaxe du français, Tesnière fait appel à une construction telle que "Henri II prit le titre de duc de Montmorency *à la mort, sans enfants*, de son aîné". Dans cette phrase en effet "*sans enfants* est la locution adverbiale subordonnée au verbe

⁷Je précise en outre que Tesnière fait allusion, p. 383, à un travail de 1933 de Benveniste qui, "s'appuie sur Porzig" à propos des neutres indo-européens en *-men. Je n'ai pas réussi à identifier ce texte dans la "Bibliographie des travaux d'Émile Benveniste", pourtant établie de façon apparemment exhaustive par Mohammad Djafar Moïnfâr. Il peut s'agir d'un compte-rendu d'article, ce qui expliquerait qu'il n'apparaisse pas isolément dans l'inventaire de Moïnfâr.

mourut dans la phrase *il mourut sans enfants* dont procède le nom d'action *la mort*." (p. 375).

Tesnière vient de nous le rappeler opportunément: l'infinitif n'est qu'un cas particulier du phénomène général de la translation, précisément la translation du verbe en substantif. On sait l'importance fondamentale que prend la notion de translation dans l'appareil théorique de Tesnière. Il consacre un chapitre — "La translation et les linguistes", p. 381-384 — à énumérer ses devanciers ou ses contemporains, qu'il cherche, dans un mélange d'orgueil et de timidité, à se donner comme garants, non toutefois sans marquer les progrès que constitue à ses yeux sa propre théorie. Parmi les contemporains, il cite en bonne place Benveniste. Après avoir fait rapidement allusion à un texte de 1933 que je n'ai pas réussi à identifier (voir la note 6), il s'appuie, cette fois avec précision, sur les *Origines de la formation des noms en indo-européen*. Il prend notamment en compte l'analyse faite par Benveniste de la fonction du suffixe indo-européen **-en-*, qui, "particulièrement avec des élargissements (**-en-t-*, **-en-g-*, **-en-do-*, etc) [...] sert à constituer des *dérivés casuels*, génitif-ablatif sg., génitif plur., en s'adjoignant des désinences: *asth-n-ah*, *kratu-n-am*" (*Origines*, p. 177). L'analyse est précisée p. 144, où il est dit que le suffixe **-ndo-* est celui "par lequel s'établissent la flexion et la dérivation du nom verbal", de la même façon que le suffixe **(e/o)nt-* "se révèle apte à former des adjectifs" (p. 128): on voit qu'en ce point la notion de translation verbe — nom et verbe — adjectif se fait presque explicite. Tesnière le signale avec satisfaction p. 456, non toutefois sans tirer quelque peu de son côté l'analyse de Benveniste:

"É. Benveniste a montré que les plus anciennes formes de participes en **(e/o)nt-* et d'adjectifs verbaux en **(e/o)nd-* de l'indo-européen reposent sur une base verbale substantivée par l'adjonction d'un suffixe nominal **-en-*".

Enfin, p. 184, Benveniste précise que "sur la base d'un nom radical, le dérivé en **-en-* constituera l'amorce soit d'un cas oblique, soit d'un féminin, soit d'un nom ou d'un adjectif nouveau". Dans ces phénomènes de la morphologie de l'indo-européen décrits par Benveniste, Tesnière trouve, "pour une date préhistorique, une précieuse confirmation de l'existence de la translation et la preuve de la permanence du phénomène à travers les âges" (p. 383).

Dernier point retenu chez Benveniste pour la théorie de la translation: les phénomènes de disjonction entre l'élément translatif et l'élément anaphorique, tels qu'ils sont illustrés par les phrases du type *l'homme que j'ai vu son chapeau*, où le translatif *que* et l'anaphorique *son* se trouvent effectivement disjoints, au lieu d'être confondus dans *l'homme dont j'ai vu le chapeau* (p. 571). Pour utiliser l'analyse de Benveniste sur le relatif dans l'Avesta (1948 b), Tesnière a dû préalablement poser le déterminant possessif *son* comme "génitif du pronom personnel". Cela lui permet de prendre entièrement à son compte la formule de Benveniste, qui décrit l'opération comme consistant à "dissocier l'emploi du relatif et la fonction casuelle" (p. 573 chez Tesnière, 73 dans l'article de Benveniste).

La théorie des actants constitue également un point nodal de l'appareil théorique de Tesnière. Là encore Benveniste lui offre successivement deux points d'appui. Le premier est présenté de façon assez allusive et presque énigmatique. C'est l'analyse benvenistienne de "l'indistinction originelle du nominatif-accusatif neutre" (p. 113). Il faut ici se rapporter au texte même de Benveniste, non explicitement cité par Tesnière:

"Telle est la situation particulière du neutre qu'un cas unique — celui que nous dénommons "cas indéfini" — assume en quelque sorte l'ensemble des fonctions syntaxiques" (p. 95).

On remarquera que Tesnière a quelque peu restreint la portée de la description de Benveniste. Alors que celui-ci vise une indistinction fonctionnelle totale, permettant au nom neutre de fonctionner non seulement comme "sujet ou régime", mais encore comme "détermination temporelle ou locale" (p. 95), Tesnière ne songe qu'à l'indistinction du nominatif et de l'accusatif. C'est qu'il a en vue le problème de la marque de l'opposition entre le prime et le second actant, et de sa neutralisation pour les noms neutres.

Second point d'appui benvenistien pour la théorie des actants: l'analyse de la "projection actantielle". Ici toutefois Benveniste tient lieu d'intercesseur à Boas: il cite, dans l'article de 1947, les remarques du linguiste américain sur les phrases du chinook telles que "ils la surveillent, l'âme, les esprits" (p. 176 chez Tesnière, 231 des *PLG* chez Benveniste). On sait l'intérêt que Tesnière porte à ce phénomène de la projection actantielle, qu'il illustre par l'exemple spectaculaire *Il la lui a donnée, à Jean, son père, sa moto*, que, de façon exceptionnelle, il prend soin, à la manière de Damourette et Pichon, de dater scrupuleusement: "entendu dans la bouche d'un étudiant en 1936" (p. 175).

*
* *

3. La théorie de la personne grammaticale.

Comme je l'ai annoncé, c'est en ce point — évidemment crucial — que se rencontrent, dans l'appareil théorique des *Éléments*, les apports de l' *Essai* et ceux de Benveniste. C'est aussi en ce point que Tesnière, d'une façon à mes yeux très lucide, marque explicitement — au profit de Benveniste — la différence de portée et de pertinence entre les deux analyses.

La réflexion de Tesnière prend — comme c'est souvent le cas — son départ dans des remarques terminologiques. Avec sa bonhomie stylistique habituelle, il qualifie de "muflerie grammaticale" le fait, traditionnel dans les grammaires européennes, de donner au *je* le statut de "première personne" (p. 116). Mais il manque également d'enthousiasme pour le classement des grammaires sémitiques, qui inversent l'ordre des personnes. Pour trouver une terminologie "correspondant à la réalité", il commence par interroger Damourette et Pichon. On se souvient qu'ils distinguent le *locutif* (1ère personne), l'*allocutif* (2ème personne) et le *délocutif* (3ème personne). Tesnière reconnaît les mérites de cette terminologie sur le plan psychologique. Mais il fait à la structure supposée par ces termes un reproche fondamental:

"Toute **psychologique** qu'elle est, cette structure n'est pas confirmée par la majorité des langues, dont beaucoup s'accordent au contraire à postuler une structure **syntaxique** toute différente et beaucoup plus profonde" (p. 117).

C'est évidemment en ce point qu'intervient l'illustre article de Benveniste sur "La structure des relations de personne dans le verbe". Ce que Tesnière en retient — et cette fois, à mon sens, sans la moindre réserve — c'est l'existence des deux corrélations binaires de la **personnalité** (opposition de la personne à la non-personne) et de la **subjectivité** (opposition, au sein de la personne, du moi au non-moi — selon la formulation de Tesnière: Benveniste parle de l'opposition du "je" au "non-je").

Finally, Tesnière ne retient de Damourette et Pichon que deux points, importants, certes, mais du strict point de la vue de la terminologie. C'est d'une part l'intérêt de poser des termes non arbitraires, mais significatifs à l'égard de la réalité linguistique qu'ils ont à désigner, et, simultanément, à décrire. Et d'autre part la forme suffixale des termes avec laquelle il se décide à "broder" — c'est le terme gentiment désinvolte qu'il emploie p. 117 — sa propre terminologie. Quant au contenu articulé par cette terminologie, c'est, aussi précisément que possible, celui de l'analyse de Benveniste. En effet, l'opposition de l'**ontif** à l'**anontif** fixe la corrélation de personnalité. Et, au sein de l'**ontif**, celle de l'**autoontif** à l'**antiontif** fixe la corrélation de subjectivité.

*
* *

Sous leur apparence vétilleusement bibliographique, les problèmes que j'ai abordés sont importants. Ce n'est pas un hasard si la plupart d'entre eux donneront lieu, à d'autres moments du colloque, à d'autres communications. Pour donner à mes propos la conclusion cependant modeste qu'ils appellent, je ferai intervenir une fois de plus l'aspect terminologique des faits. On se souvient qu'au moment de la publication des *Éléments de syntaxe structurale*, l'adjectif *structural* a donné lieu à de nombreux commentaires⁸. *Structurale*, la syntaxe de Tesnière l'est évidemment. Mais évidemment de façon spécifique. Il s'agit d'un structuralisme moins formaliste que sémantique, selon les termes de Benveniste dans son compte rendu de l'ouvrage (1960). Il s'agit aussi d'un structuralisme qui laisse pressentir — parfois par ses silences, souvent aussi de façon pleinement explicite — l'articulation possible entre linguistique structurale et linguistique de l'énonciation.

Bibliographie

- Arrivé, Michel, 1967, "De F. Brunot à K. Toegeby: regards sur quelques grammaires", *Langages*, 7, septembre, p. 34-57.
- Arrivé, M., 1969, "Les *Éléments de syntaxe structurale* de Lucien Tesnière", *Langue française*, 1, février, p. 36-40.
- Barnicaud, G., Compare, M. A., Ducrot, O. et Vidal, A., 1967, "Le problème de la négation dans diverses grammaires françaises", p. 58-73.
- Benveniste, Émile, 1935, *Origines de la formation des noms en indo-européen*, Paris, A.Maisonneuve.
- Benveniste, É., 1946 [1947], "Structure des relations de personne dans le verbe", *BSLP*, XLIII, fasc. 1, p. 1-12. In *PLG*, I, p. 225-236.
- Benveniste, É., 1948 a, *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen*, Paris, A. Maisonneuve.
- Benveniste, É., 1948 b, "Un emploi du relatif dans l'Avesta", *BSLP*, XLIV, fasc 1, p. 72-73.
- Benveniste, É., 1960, compte rendu de Tesnière, *Éléments de syntaxe structurale*, *BSLP*, LVI, fasc. 2, p. 20-23.

⁸ J'ai fait état de ces débats autour de l'adjectif *structurale* dans mes articles de 1967 et 1969.

- Callebaut, Bruno, 1991, *La négation en français contemporain. Une analyse pragmatique et discursive*, Brussel, AWLSK.
- Damourette, Jacques et Pichon, Édouard, [1930], *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, t. I, Paris, d'Artrey.
- Damourette, J. et Pichon, É., [1931], *Des mots à la pensée(...)*, t. II, Paris, d'Artrey.
- Damourette, J. et Pichon É., [1943] *Des mots à la pensée (...)*, t. VI, Paris, d'Artrey.
- Damourette, J. et Pichon, É. [réalisé par Yvon, Henri], [1950], *Glossaire des termes spéciaux ou de sens spécial employés dans l'ouvrage*, Paris, d'Artrey.
- Galichet, Georges, 1948, *Essai de grammaire psychologique*, Paris, PUF.
- Galichet, G., 1961, *Physiologie de la langue française*, Paris, PUF (Que sais-je?).
- Gougenheim, Georges, 1959, "Y a-t-il des prépositions vides en français?", *Le Français moderne*, XXVII, 1, p. 1-25.
- Hagège, Claude, 1982, *La structure des langues*, Paris, PUF (Que sais-je?).
- Martin, Robert, 1984, "Pour une approche sémantico-logique du *ne* dit "explétif"", *Revue de linguistique romane*, 48, p. 99-121.
- Moïnfar, Mohammad Djafar, 1975, "Bibliographie des travaux d'Émile Benveniste", *Mélanges Linguistiques offerts à Émile Benveniste*, Louvain, Peeters, p. IX-LIII.
- Moufflet, André, 1930, *Contre le massacre de la langue française*, Paris.
- Muller, Claude, 1978, "La négation explétive dans les constructions complétives", *Langue française*, 39, p. 76-103.
- Pottier, Bernard, 1961, "Sur le système des prépositions", *Le Français moderne*, XXIX, 1, p. 1-6.
- Saussure, Ferdinand de, 1916, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.
- Tesnière, Lucien, 1959, *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.
- Yvon, Henri, voir Damourette et Pichon,[1950].